



AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES SUIVANTS :

Demande de dérogation de Bruno Couture

Propriété : lots 6 515 728, 6 515 729, 6 515 730, 6 515 731, 6 515 732, 6 515 733 et 6 515 734 sur le chemin des Hauts-Cantons.

Demande : Que les lots 6 515 728 à 6 515 734 soient considérés dans la zone de villégiature 14 pour l'application des règlements municipaux, comme prévu lors de l'adoption de la modification du zonage en 2009.

Demande de dérogation de Jean-Luc Couture

Propriété : 844 chemin de Stratford

Demande : Autoriser le lotissement d'un chemin d'accès passant sur le terrain du 844 chemin de Stratford, même si le lot principal aura 3 692 mètres carrés après le lotissement, soit moins que le 4 000 mètres carrés prévu au règlement de lotissement.

Demande de dérogation de Mario Langlois

Propriété : 740 chemin des Parulines

Demande : Autoriser la construction d'un abri auto double d'une superficie de 78 mètres carrés, mais est prêt à faire un compromis à 64,1 mètres carrés. La réglementation permet 40% de la superficie de la résidence principale, soit 47,7 mètres carrés.

Demande de dérogation de Serge Bégin

Propriété : Lot 5 641 889 sur le chemin de la Baie-des-sables

Demande : Autoriser un agrandissement de la résidence avec moins de 6 mètres de marge de recul avant.

Le conseil municipal statuera sur ces demandes à l'occasion de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi 16 janvier 2023 à 19 h. Toute personne intéressée par l'une ou l'autre de ces demandes peut se faire entendre par le conseil.

Donné à Stratford, ce premier (1^e) jour de janvier 2023.

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier